

## NON À LA « LOI TRAVAIL » : EN GRÈVE LE 31 MARS

Le projet de loi travail du gouvernement reste marqué par la logique libérale, si chère au MEDEF, appliquée depuis plus de vingt ans.

Les quelques « concessions » faites par le gouvernement, sous la pression des premières manifestations du 9 mars, ne modifient en rien le socle du projet de loi qui détruit les fondements mêmes du code du travail et des droits sociaux qui y sont rattachés.

### Le gouvernement recule, continuons à avancer !

Le **Code du travail** est le fruit de luttes sociales depuis des décennies. Face au patronat qui détient à la fois les moyens de production et les pouvoirs de décisions, les garanties et les droits sociaux inscrits dans la loi servent à contrebalancer ce rapport inégal dans les entreprises.

Partout en Europe, des réformes de ce type ont été adoptées. Le résultat : accroissement du salariat pauvre et de la précarité, baisse des salaires, des pans entiers du salariat hors de la négociation collective.

**Malgré les annonces gouvernementales**, ce projet renforce le pouvoir patronal et les salarié-es sont moins protégé-es. La priorité donnée aux accords d'entreprises sur ceux des branches et sur la loi, va déboucher sur des régressions sociales. Fini le principe des règles les plus favorables, et cela nous éloigne encore de l'égalité de traitement des salarié-es dans toutes les entreprises.

Concernant **les licenciements économiques**, la simple prise en compte de la baisse du chiffre d'affaires d'une entreprise implantée en France, sans prendre en compte les bénéfices de la totalité du groupe, demeure et l'ajout du contrôle du juge n'empêchera pas les maquillages des comptes dans lesquels les patrons sont passés maîtres.

Le plafonnement du **barème des indemnités prud'homales** même s'il ne devient qu'indicatif, permettra aux juges patronaux de s'en saisir contre les salarié-es.

Pour **les jeunes**, l'universalité de la garantie jeune, sans moyens financiers conséquents, n'est qu'un effet d'annonce dont nous ne sommes pas dupes.

Bien d'autres mesures régressives sont maintenues et les prochaines semaines sont décisives pour élargir les mobilisations et obliger le gouvernement à remballer son projet de loi.

### Amplifions la mobilisation jusqu'au retrait total !

Le 9 mars, nous étions près d'un demi-million à manifester. La journée de mobilisation du 17 mars à l'initiative des organisations de jeunesse a été une réussite. Le 24 mars, jour de présentation du projet de loi au Conseil des ministres, des actions ont eu lieu dans de nombreuses villes.

Toutes ces étapes doivent converger vers une grande journée de grève et de manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

## Ensemble le 31 mars, pour obtenir le retrait du projet !